

À PROPOS DES PREMIERS APPARATS CRITIQUES DANS LA BIBLE LATINE IMPRIMÉE

par drs. H. J. DE JONGE

Leiden

Dès ses préparations pour la première édition de ses annotations sur le Nouveau Testament, Erasme de Rotterdam a fait usage de la Glose Ordinaire, le principal commentaire biblique du haut moyen-âge. Bien qu'il affiche son mépris à l'égard de cette compilation exégétique, Erasme ne cessera plus de s'en servir. Dans la livraison LVI de cette revue¹, j'ai essayé de montrer quelle a été la position d'Erasme à l'égard de la Glose, et comment cette position marque un changement sensible dans l'estime dont la Glose jouirait désormais².

Dans l'*Apologia* qui précède son Nouveau Testament de 1516, Erasme fait mention de bibles imprimées avec des notes marginales qui, comme il le précise dans une addition de 1527, révèlent les variantes des témoins textuels de la Vulgate: „codices typis etiam excusi cum annotamentis marginalibus (1527: + quae declarant varietatem lectionis)”³. J'ai interprété ce passage comme faisant allusion à la Glose Ordinaire, puisque, selon P. G. Groenen⁴, la première édition imprimée de la Vulgate avec un appareil critique marginal ne serait parue qu'en 1532, seize ans après qu'Erasme eût écrit le passage cité. Cette interprétation n'est pas soutenable. En effet, une Vulgate avec des variantes dans la marge fut déjà imprimée à Venise en 1511. L'apparat critique dans cette édition est dû au dominicain Albertus Castellanus⁵. Le

¹ *N.A.K.*, LVI, 1975, pp. 51-77.

² L'opinion qu'Erasme a eu sur la Glose, telle que nous l'avons présentée dans notre article de 1975, est confirmée de manière frappante par un passage, inutilisé jusqu'ici, de l'*Apologia contra Caranzam* de 1522 (*LB IX*, 409E) et qui mérite d'être cité. La Glose fut appelée *Ordinaria*, dit Erasme, parce que tout ordre y manque: „(Glossam) visum est vocare *Ordinariam*, ob id, opinor, quod nullum habeat ordinem. Est enim rhapsodia quaedam ac cento ex diversorum auctorum fragmentis indiligerenter consarcinata, nec titulis interim additis”.

³ Erasmus, *Ausgewählte Werke*, éd. H. Holborn, München 1933, réimpr. 1964, p. 167.

⁴ P. G. Groenen, *Algemeene inleiding tot de Heilige Schrift. Geschiedenis van den tekst*, Leiden 1917, p. 231.

⁵ Pour une notice sur la vie et l'oeuvre de Castellanus, voir J. Quétif et J. Echard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, Paris 1721, II, pp. 48-49. Mais ni ce lexicon, ni le *Lexikon für Theol. und Kirche* II, 1958, pp. 972-973, s.v. Castellano, ne fait mention de l'édition de la Vulgate que Castellanus faisait en 1511. Voir pour cette édition: C. Vercellone, *Variae lectiones Vulgatae* ... I. Rome 1860, pp. XC et XCVII; H. Quentin, *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate*.

livre, imprimé par Lucas Antonius de Giunta, s'annonce comme *Biblia . . cum additione in marginibus varietatis diversorum textuum*. Selon le colophon, cette bible a été „revisa correcta emendata, et ad instar correctissimorum exemplarium tam antiquorum quam novorum incontrata comparata et collata”, et cela „per Albertum Castellanus venetum ordinis predicatorum”⁶.

A quelles sources Castellanus a-t-il puisé les variantes incorporées dans son édition, c'est là un problème assez compliqué et encore peu recherché. C. Vercellone les a appelées „ex codicibus adnotatas”⁷, mais sans citer aucun argument pour justifier cette assertion. H. Quentin a constaté une certaine correspondance entre ces variantes et le *correctorium* que H. Denifle a désigné comme B⁸. Mais Vercellone et Quentin ne semblent pas avoir remarqué que la plus grande partie des variantes de Castellanus avait déjà été imprimée avant 1511: quelques-unes, dans les Postilles de Nicolas de Lyre, d'autres dans les notes interlinéaires de la Glose Ordinaire, et un nombre considérable dans les marges de deux commentaires de la bible que C. Leontorius édita en 1504 et en 1506-1508 chez J. Froben à Bâle, à savoir, les Postilles de Hugues de Saint-Cher et la Glose Ordinaire⁹. En outre l'apparat de Castellanus contient également des variantes dont la provenance ne se laisse pas facilement établir et que le savant dominicain peut avoir trouvées en collationnant des manuscrits de la Vulgate¹⁰.

Il importe de noter que les leçons marginales de Castellanus ne dérivent pas toutes de la tradition textuelle de la Vulgate: plusieurs d'entre elles marquent des différences entre la Vulgate et les textes hébreu, grec ou de la Vetus Latina. La manière dont Castellanus a établi son apparat ne répond pas encore aux critères d'une juste critique. Pourtant c'est d'après le model de l'apparat marginal de Castellanus, que Robert Estienne établira, en 1532, le premier apparat de variantes provenant uniquement de la transmission de la Vulgate.

Rome/Paris 1922, pp. 96-99; F. Stummer, *Einführung in die lateinische Bibel*, Paderborn 1928, pp. 161-162; M. H. Black, in: *The Cambridge History of the Bible III*, Cambridge 1963, pp. 420 et 422; British Museum, *General Catalogue of Printed Books*, t. 17, Londres 1965, col. 38, no. 3021. c. 1.

⁶ Quentin, p. 96.

⁷ Vercellone, p. XC.

⁸ Quentin, p. 98. H. Denifle, „Die Handschriften der Bibel-Correctorien des 13. Jhdts”, *Archiv f. Literatur- und Kirchen-Geschichte des Mittelalters* 4, 1888, pp. 263-311, surtout p. 264.

⁹ Pour une brève description des deux éditions de Leontorius, voir H. M. Adams, *Catalogue of Books Printed on the Continent of Europe, 1501-1600 in Cambridge Libraries*, Cambridge 1967, I, p. 124, nos. 984 et 985.

¹⁰ Les variantes marginales dans les éditions de Leontorius m'ont été signalées par M. T. van Lopik (Hardinxveld), qui m'a aussi communiqué des renseignements sur l'édition de Castellanus, son apparat et ses réimpressions. — Nous n'avons pas pu vérifier si les éditions des Postilles de Hugues de St.-Cher et celles de la Glose antérieures à celles de Leontorius présentent déjà, elles aussi, des leçons marginales.

Eb. Nestle a affirmé que la première bible latine avec des variantes fut imprimée en 1504¹¹. Il omettait de dire quelle était cette première bible. Si son affirmation concerne la bible avec les Postilles de Hugues de Saint-Cher éditée en 1504 par Leontorius, elle est peut-être juste. En tout cas elle ne peut pas se rapporter à la Vulgate éditée par A. Gumelli et imprimée en 1504 par T. Kerver à Paris: contrairement à ce qu'a écrit J. O. Smit¹², cette édition parisienne de 1504 n'a pas de variantes.

Dans l'édition de Castellanus et dans ses nombreuses réimpressions, l'apparat critique marginal se trouve directement à côté du texte biblique, sans en être séparé par aucun commentaire. Dans les deux éditions de Leontorius, cependant, les leçons marginales sont séparées du texte biblique par un vaste commentaire qui environne le texte biblique de tous côtés. Au milieu des Postilles de Hugues de Saint-Cher (1504) et de la Glose (1506-1508) le texte propre de la bible n'occupe qu'une place très modeste. Il s'agit donc ici d'éditions de commentaires de la bible plutôt que de bibles proprement dites. Pour cette raison il n'est pas vraisemblable qu'Erasme, en parlant de „codices cum annotamentis marginalibus”, ait pensé à de tels commentaires bibliques en plusieurs volumes. Il se réfère probablement à l'édition de la Vulgate sans commentaire d'Albertus Castellanus dont, en 1516, lorsqu'Erasme écrivit son *Apologia*, au moins cinq réimpressions avaient paru¹³.

¹¹ Eb. Nestle, *Einführung in das Griechische N.T.*, Göttingen 1909³, p. 143.

¹² J. O. Smit, *Geschiedenis en herziening van de Latijnse bijbelvertaling*, Roermond/Maaseik 1948, p. 59.

¹³ Les réimpressions de l'édition de Castellanus qu'Erasme peut avoir connues en 1516 sont: 1. Lyon 1512, Sacon, fol.; 2. Lyon 1513, Sacon, fol.; 3. Lyon 1514, Mareschal, 8°; 4. Lyon 1515, Sacon, fol.; 5. Lyon 1515, Sacon, 8°; 6. Lyon 1516, Sacon, fol. Pour les nos. 1, 2, 4, 5 et 6, voir Brit. Mus., *General Catalogue*, t. 17, col 39. Un exemplaire du no. 3 se trouve dans la Koninklijke Bibliotheek à La Haye.